

Service Communication
Affaire suivie par : Isabelle Lobera
☎ 01 64 79 25 26 – 📠 01 64 79 25 20
✉ isabelle.lobera@camvs.com

Dammarie-lès-Lys, Le 21 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Votre agglo de demain se dessine aujourd'hui, avec vous !

Dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine lance une deuxième phase de concertation auprès des habitants et des acteurs de son territoire. Rendez-vous, du 7 octobre au 20 novembre, sur la carte interactive, www.melunvaldeseine.carticipe.com et réagissez sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le SCoT est un document qui organise les équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles sur l'agglomération et fixe des objectifs en matière de déplacements, d'habitat, de commerces, de développement économique, d'équipements et d'écologie pour les 15 prochaines années.

Entre mai et juillet derniers, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mené une large démarche participative à l'attention du public dans le cadre de l'élaboration du diagnostic ; une carte en ligne a ainsi recueilli 439 idées, 224 commentaires et 2144 votes.

La Communauté d'Agglomération propose maintenant au public de partager sa vision d'avenir pour le territoire dans un document qui constitue la clef de voûte du Schéma de Cohérence Territoriale : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Un projet construit à partir de 3 grands axes : renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire tout en améliorant les conditions de vie de ses habitants, créer un modèle de développement durable, respectueux de l'environnement et affirmer l'image du territoire en organisant la découverte de ses richesses et de son patrimoine.

Du 7 octobre au 20 novembre, chacun pourra ainsi réagir sur les orientations proposées par la Communauté, par le biais de la carte participative en ligne sur www.melunvaldeseine.carticipe.com

Dans le cadre de cette nouvelle phase de concertation, deux réunions publiques seront également organisées, mardi 17 octobre, à 20h00, à La Rochette, au Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (1 rue Claude Bernard) et mercredi 8 novembre, à 20h00, à Rubelles, salle Emile Trélat (135 boulevard Charles de Gaulle).

+ d'info sur www.melunvaldeseine.fr

Melun

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry



